

Compte-Rendu de Conseil Municipal

Séance du 1^{ER} Septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le premier de septembre à 17h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil d'Uzay-Le-Venon, sous la présidence de Monsieur Gilles DELFOLIE, Maire.

Présents :

Gilles DELFOLIE, Maire.

Philippe COUSIN, Cécile REGRAIN, Adjoint

Delphine COURTOT, Pascale IGORRA, Christel LEBLANC, Elodie PHILIPPON, Conseillères.

Gilles CHANTRIER, Jean-Jacques LANDUYT, Pascal LECOURT, Geoffrey TOURNY, Conseillers.

- Approbation du compte-rendu de la séance précédente
- Révision des tarifs de cantine DCM 2021031

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Après lecture, le conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente.

Révision des tarifs de cantine DCM 2021031

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les tarifs de la cantine scolaire n'ont pas été révisés depuis 2018, et qu'il convient désormais d'en revoir les montants, compte tenu des hausses annuelles de facturation établies par la société de restauration.

Pour rappel, il explique au conseil que les charges de personnel, de chauffage et d'entretien liées à la cantine ne sont pas répercutées aux familles sur le prix du ticket de cantine.

Il propose donc d'établir les prix suivants pour la cantine à compter du 2 septembre 2021 :

- Repas enfant : 3€40 (contre 3€20 actuellement)
- Repas adulte : 4€00 (montant inchangé)

Il rappelle que seuls l'enseignante, l'aide en emploi civique et le personnel communal qui le désirerait peut bénéficier de ces repas.

Le conseil accepte à l'unanimité ces nouveaux tarifs à compter du 2 septembre 2021.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

